



2* ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE
Mardi 25 février 2025 à 19h 15
Conseil de quartier de Saint-Émile
Rencontre au Centre communautaire de Saint-Émile
2200 rue de la Faune salle ABC

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS

Manon Therrien
M. Mme David Routhier
M. Samuel Dufresne
Mme Désirée Nsanzabera
M. Kim Dumont
Mme Sophie Verret
Mme Christine Bernier

Présidente
Trésorier
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Administratrice
Administratrice

IL Y AVAIT QUORUM : OUI

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Mme Henriette Lafond
Mme Sayana Khuon
M. Steeve Verret

M. Maxime Thibeault

M. Louis Mongrain

Secrétaire de soutien
Conseillère en consultations publiques
Conseiller municipal du district de Lac-
Saint-Charles-Saint-Émile
Conseiller en consultations publiques
Lac-Saint-Charles-Saint-Émile
Conseiller en urbanisme

Une citoyenne était présente en ligne

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19 h 16.

Mme Sayana Khuon nous présente M. Maxime Thibeault qui la remplacera comme conseiller en consultations publiques à Lac-Saint-Charles -Saint-Émile.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Samuel Dufresne et appuyé par Mme Sophie Verret d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. DEMANDE D'OPINION

M. Louis Mongrain est venu nous présenter une demande d'opinions concernant le PIIA de Saint-Émile. Cette demande modifiera les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de la Haute--Saint-Charles. La Ville est tenue de présenter ses modifications aux conseils de quartier pour obtenir l'approbation de ceux-ci.

D'ici 2040, l'arrondissement veut avoir 80,000 nouveaux logements comprenant l'ajout de maisons de jardin et de logements d'appoint.

La Haute-Saint-Charles compte 5 PIIA dont 2 à Saint-Émile dans le secteur Vénus-Saturne et dans le secteur de l'école l'Étoile du Nord. Le projet est conçu pour les demandes de plans et permis. Comme ces secteurs sont construits à 100%, la réglementation ne s'applique plus à ces 2 secteurs.

M.Louis Mongrain demande une résolution pour la modification du PIIA.

M. Maxime Thibeault demande le vote.

Le vote comprend 3 options : Accepté tel quel

Refusé

Approuvé avec modifications

La modification est acceptée, tel quel, par 6 administrateurs, à l'unanimité.

Résolution CQSE- 25 – CA – 02

Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIAA)

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande la modification des Plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de la Haute Saint-Charles.

Mme Christine Bernier propose

Mme Sophie Verret appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

- M. Steeve Verret mentionne que ce soir, se tient une réunion pour les bibliothèques, il faudrait s'informer sur les décisions prises car la Bibliothèque Saint-André de Neufchâtel est désuète et aura besoin de rénovations, c'est la bibliothèque qui est en fonction pour Saint-Émile.
- L'usine Auclair et Martineau sur la rue de la Faune sera bientôt démolie, le promoteur veut construire des logements et le développement de Wendake est en cours. Il faudra être vigilants afin d'éviter la densification.
- À l'intersection La Faune – Lapierre, il n'y a pas encore de décisions qui sont prises, le promoteur a eu la permission de démolir la maison ancestrale et il construirait environ 35 logements.
- Le plan de consultation publique PL31 a été adopté en 2020-2021 mais la circulation pour le développement Wendake ne sera pas permise avant que l'aménagement de l'intersection La Faune Lapierre soit complété, la piste cyclable sur la rue de la Faune soit aménagée et les travaux sur la rue Vézina soient terminés
- Le comité consultatif de la ville de Québec a identifié plusieurs maisons ancestrales dans Saint-Émile, on peut demander la liste des constructions, avant 1940, qui sont éligibles.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

La période est annulée.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 JANVIER 2025

M. Samuel Dufresne propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de quartier du 28 janvier 2025 avec les modifications apportées.

Mme Désirée Nsanzabera appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Résolution CQSÉ - 24 - CA – 34, CQSE – 24 - CA -35

Parc au sud de l'Apogée et terrain humide.

La réponse de la Ville est dans l'annexe à la fin du procès-verbal, pour consultation.
Un suivi sera fait à la prochaine réunion du mois de mars.

Assemblée générale

- M. Samuel Dufresne a préparé le dépliant annonçant l'assemblée générale. Il a composé un texte de présentation, il a aussi inséré une image du bac de déchets sur lequel on a apposé un autocollant représentant un enfant.

- M. Dufresne propose d'inviter la Société d'Histoire de la Haute-Saint-Charles pour une présentation, il s'informera et nous reviendra à la prochaine assemblée du mois de mars

Les résolutions concernées et les réponses de la Ville sont recopiées en annexe à la fin du document.

8. TRÉSORERIE

M. David Routhier mentionne que la Ville a déposé un montant de 1655.00\$, ce qui porte le compte du conseil à 3349.00\$

Résolution CQSE - 25- CA - 03

Paiement des frais de secrétariat

M. David Routhier demande une résolution pour le paiement d'un chèque de 100.00\$ à Mme Henriette Lafond pour les frais de secrétariat du procès-verbal du 28 janvier 2025

Mme Christine Bernier appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE – 25 – CA – 04

Collation santé pour l'AGA

M. David Routhier propose le paiement de 100.00\$ pour l'achat de collations santé. Ces collations seront offertes à l'AGA.

Mme Désirée Nsanzabera appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

M. David Routhier nous annonce qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections, il faudra trouver un nouveau trésorier aux prochaines élections.

9. DOSSIERS EN COURS

1. Programme de mobilisation de la sécurité routière

Le projet est terminé mais le comité continuera d'installer les pancartes qui restent et l'apposition des autocollants sur les bacs de déchets

2. 100* de Saint-Émile

Samuel Dufresne nous informe que les 4 organismes contactés, soit : la Fabrique de Saint-Émile les Chevaliers de Colomb, la Société d'Histoire de la Haute-Saint-Charles, les Loisirs des Hauts – Sentiers et les Fêtes de la Famille, sont ouverts à participer au projet du conseil de quartier. IL organiser une réunion avec ces 4 organismes un peu plus tard.

Le projet d'installer des paniers de fleurs débuterait les 7-8 juillet. Ces paniers seraient installés sur les rues Lapierre et de la Faune. Il faut demander la permission à la Ville pour les installer. M. Samuel Dufresne demande une résolution pour demander des informations à la Ville.

Résolution CQSE – CA – 25 – 05

Installation de paniers de fleurs

- Considérant que la paroisse de Saint-Émile fêtera ses 100 ans en août 2025;
- Considérant que les Fêtes de la famille célèbrent leur 30* édition du 18 au 20 juillet 2025;
- Considérant que plusieurs poteaux électriques, sur la rue de la Faune et l'avenue Lapierre disposent de crochets pour installer des paniers de fleurs;

Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait connaître les modalités pour l'installation de paniers de fleurs sur la rue de la Faune, entre la rue Soret et l'avenue Lapierre, ainsi que sur l'avenue Lapierre, devant l'école du Beau-Séjour, à partir du 17 juillet.

Le conseil aimerait savoir, plus précisément, à qui reviennent les frais, à qui incombe l'approvisionnement, l'installation, l'entretien et s'il est possible d'ajouter des éléments aux paniers (ex : petits drapeaux décoratifs) et combien de temps les paniers peuvent rester en place,

M. Samuel Dufresne propose
Mme Manon Therrien appuie

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Mme Sayana Khuon précise que le projet pourrait être soumis au projet d'initiative citoyenne.

M. Samuel Dufresne propose de remplacer les tableaux déjà existants, sur les murs du centre communautaire afin de placer des affiches représentant l'histoire de Saint-Émile Ce projet peut être aussi soumis au projet d'initiative citoyenne. Il demande une résolution.

Résolution CQSE – CA – 25 – 06

Remplacement de tableaux au centre communautaire

M. Samuel Dufresne demande à la ville de Québec, la permission d'enlever les tableaux des fêtes de la Famille sur les murs du Centre communautaire afin de placer 4 ou 5 affiches représentant l'histoire de Saint-Émile à l'occasion du 100* anniversaire de la paroisse.

Mme Christine Bernier appuie

La résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Samuel Dufresne demande une résolution pour le paiement de 50.00\$ pour l'inscription à la Société d'Histoire de la Haute -Saint-Charles

Résolution CQSE – CA – 25 – 07

Paiement de l'inscription à la Société d'histoire de la Haute Saint-Charles

Le conseil de quartier de Saint-Émile autorise M. Samuel Dufresne à inscrire le conseil de quartier à la Société d'Histoire de la Haute Saint—Charles.

Mme Manon Therrien propose

Mme Christine Bernier appuie

La résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Présentation des Loisirs des Hauts-Sentiers

Le conseil n'a pas eu de réponse du responsable M. Martin Desroches

4. Table de concertation sur le transport en commun des conseils de quartier. (TCTC)

M. Samuel Dufresne ira à la rencontre le 20 mars 2025 et fera part de ses observations à la prochaine assemblée.

10. AFFAIRES NOUVELLES

- Nomination d'un secrétaire

M. Samuel Dufresne se propose pour remplacer Mme Geneviève Lemieux comme secrétaire du conseil de quartier jusqu'à l'AGA en avril. Il rédigera le rapport annuel 2024 avec l'aide de Mme Christine Bernier.

La proposition de M. Dufresne est acceptée à l'unanimité.

- Biodiversité

Mme Christine Bernier nous mentionne que la Ville a soumis un projet en relation avec les citoyens et la biodiversité, il doit être déposé avant le 31 mars. Ce projet offre 4000.00\$ et propose d'aménager et d'embellir des terrains laids, des bassins de rétention, on peut demander le support d'organismes comme les Amis de la Terre.

Mme Christine Bernier va s'informer et nous renseignera à la prochaine réunion en mars.

Mme Christine Bernier remplira le formulaire d'inscription.

11. CORRESPONDANCE

- . Invitation à la Table de concertation sur le transport en commun des conseils de quartier (TCTC) le 20 mars 2025.
- . Invitation pour le Sommet PUM le 27 mars 2025 au Centre de Foire de Québec

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 20h50.
M. David Routhier appuie.

Procès-verbal rédigé par Mme Henriette Lafond et révisé par Mme Manon Therrien

Manon Therrien, présidente

Résolution CQSE - 24 - CA - 34

Questions concernant le parc au 7000 de l'Apogée

- Considérant la présentation du mois d'avril sur le choix de terrains pour l'aménagement d'un parc;
- Considérant que le conseil n'a pas reçu de mise à jour pour le choix d'un terrain;
- Considérant que le terrain situé au 7000 rue de l'Apogée a une servitude;

Le conseil de quartier de Saint-Émile, demande à la Ville de faire une mise à jour de leur démarche. De préciser s'il y a bien une servitude sur ce terrain et quelles sont les implications de cette servitude pour l'aménagement d'un parc.

M. Samuel Dufresne propose.
Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA - 35

Terrain humide

- Considérant qu'à la présentation de la Ville au mois d'avril le terrain situé au sud de la rue des Comètes est considéré comme terrain humide;
- Considérant que ce terrain est très grand;

Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait savoir si ce terrain est vraiment humide et inaccessible pour l'aménagement d'un parc.

M. Samuel Dufresne propose.
Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Réponse Résolution - 24 – CA – 34 et - 24 – CA – 35

NOTE



Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
Division des parcs, du plein air, des sports et de la planification des infrastructures

Destinataire : Madame Manon Therrien

Expéditeur : Monsieur Richard Marchand

Objet : Réponse aux Résolutions CQSE - 24 - CA - 34 et
CQSE - 24 - CA - 35

Date : 28 janvier 2025

En réponse aux résolutions citées en objet et à la suite de la présentation de notre service à la séance du Conseil de quartier de Saint-Émile du 23 avril 2024, il est d'abord essentiel de rappeler que les démarches pour établir un parc de voisinage dans le secteur de la rue de l'Apogée sont toujours en cours.

Il convient également de noter que la Ville est en attente du développement des terrains au nord-ouest de la rue de l'Apogée pour assurer la continuité du lien piéton vers le parc Cassiopée et considère toujours le développement de la cour d'école de l'Étoile-du-Nord pour améliorer la desserte en parcs dans ce secteur.

Lors de notre passage au conseil de quartier, nous avons présenté l'analyse préliminaire des trois sites potentiels identifiés par votre conseil de quartier (voir image plus bas). Cette analyse a démontré l'impossibilité d'aménager un parc sur le terrain « A » (présence de milieux humides) et a démontré que le terrain « B », situé près du bassin de rétention à l'angle de la rue de l'Apogée et de la rue des Comètes, serait le plus propice pour l'implantation d'un parc, notamment avec l'ajout d'une aire de jeux pour les enfants de 18 mois à 5 ans. C'est pourquoi nous avons amorcé l'étude de faisabilité pour ce terrain en premier lieu. À terme, l'étude de faisabilité pour ce terrain pourrait donner des résultats positifs, mais elle pourrait également conclure que l'aménagement du parc n'est pas réalisable. Advenant un résultat non concluant, nous amorcerons l'analyse du terrain « C », soit le troisième et dernier terrain.

1130, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 4X6 Téléphone : 418 641-6411 ville.quebec.qc.ca



Avancement de la démarche

À la suite de l'analyse préliminaire présentée le 23 avril 2024, des démarches ont été entreprises par la Ville, auprès du propriétaire dans le but d'évaluer la possibilité d'acquérir, en tout ou en partie, le terrain nécessaire à l'implantation d'un parc de voisinage sur ce site. De plus, nous devons obtenir préalablement les autorisations nécessaires pour accéder au terrain en vue de la réalisation d'études et d'analyses, notamment :

- Effectuer des études de caractérisations et validation de la présence de milieux humides;
- Effectuer une visite du terrain avec l'assistance d'aménagistes afin de déterminer la superficie réellement aménageable en fonction de la topographie et de la présence de cours d'eau;
- Effectuer une visite terrain par le Service de l'Ingénierie afin d'évaluer les travaux à faire en lien avec le bassin de rétention et le chemin d'accès à la zone ciblée pour l'aménagement;
- Réaliser l'évaluation en regard de la sécurité urbaine.

Prochaines étapes

Dans le cas où les vérifications sur le terrain « B » sont concluantes

Dans le cas où l'aménagement de parc est non réalisable sur le terrain « B »

<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation du dossier d'acquisition aux instances décisionnelles dans le but d'obtenir l'autorisation pour procéder ou non à l'achat du terrain; 2. Retour au Conseil de quartier de Saint-Émile sur le scénario retenu; 3. Si l'achat est autorisé, enclenchement du processus d'acquisition; 4. Production d'un plan concept préliminaire et estimation sommaire des coûts; 5. Intégration du projet d'aménagement à la planification du programme décennal d'immobilisations; 6. Processus d'approvisionnement pour services professionnels, pour la réalisation des plans et devis; 7. Présentation du plan concept au Conseil de quartier de Saint-Émile; 8. Processus d'approvisionnement pour l'octroi d'un contrat pour la réalisation de travaux; 9. Réalisation des travaux; 10. Livraison des équipements et appropriation du parc par les citoyens. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Retour au Conseil de quartier de Saint-Émile sur les conclusions des vérifications; 2. Début de l'analyse de faisabilité du terrain « C ».
---	--

rain ayant un potentiel d'implantation.

réseau en 2026

Résolution CQSE- 25 – CA – 02

Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIAA)

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande la modification du Plan d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de la Haute Saint-Charles.

Mme Christine Bernier propose
Mme Sophie Verret appuie.

Résolution CQSE – 25 – CA – 04

Collation santé pour l'AGA

M. David Routhier propose le paiement de 100.00\$ pour l'achat de collations santé pour offrir à l'AGA.

Mme Désirée Nsanzabera appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE – CA – 25 – 05

Installation de paniers de fleurs

- Considérant que la paroisse de Saint-Émile fêtera ses 100 ans en août 2025;
- Considérant que les Fêtes de la famille célèbrent leur 30^e édition du 18 au 20 juillet 2025;
- Considérant que plusieurs poteaux électriques, sur la rue de la Faune et l'avenue Lapierre disposent de crochets pour installer des paniers de fleurs;

Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait connaître les modalités pour l'installation de paniers de fleurs sur la rue de la Faune, entre la rue Soret et l'avenue Lapierre, ainsi que sur l'avenue Lapierre, devant l'école du Beau-Séjour, à partir du 17 juillet.

Le conseil aimerait savoir, plus précisément, à qui reviennent les frais, à qui incombe l'approvisionnement, l'installation, l'entretien et s'il est possible d'ajouter des éléments aux paniers (ex :petits drapeaux décoratifs) et combien de temps les paniers peuvent rester en place,

M. Samuel Dufresne propose
Mme Manon Therrien appuie

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE – CA – 25 – 06

Remplacement de tableaux au centre communautaire

M. Samuel Dufresne demande à la ville de Québec, la permission d'enlever les tableaux des fêtes de la Famille sur les murs du Centre communautaire afin de placer 4 ou 5 affiches représentant l'histoire de Saint-Émile à l'occasion du 100* anniversaire de la paroisse.

Mme Christine Bernier appuie

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE – CA – 25 – 07

Paiement de l'inscription à la Société d'histoire de la Haute Saint-Charles

M. Samuel Dufresne demande une résolution pour le paiement de 50.00\$ pour l'inscription à la Société d'Histoire de la Haute-Saint-Charles

Le conseil de quartier de Saint-Émile autorise M. Samuel Dufresne à inscrire le conseil de quartier à la Société d'Histoire de la Haute Saint—Charles.

Mme Manon Therrien propose

Mme Christine Bernier appuie

La résolution est adoptée à l'unanimité.